



COMMANA

Bulletin municipal d'informations **N° 1**
janvier 2013

Mairie de Commana ☎ 02 98 78 00 13 - Télécopie : 02 98 78 93 84
Courriel : mairie.commana@wanadoo.fr
Site Internet : www.commana.fr



Bonne année 2013

Mot du Maire

Avec le conseil municipal et les adjoints, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année.

Nous vous invitons à la cérémonie des vœux, qui aura lieu le vendredi 25 janvier, à 18h00, à la Maison Le Saint.

Je vous espère nombreux à ce moment de rencontre.

Marie-Thérèse Lancien

VIE MUNICIPALE



CCAS : Repas des anciens

Le repas organisé par le CCAS, pour les anciens, s'est déroulé à La Boule d'Or. Le maire, des élus et les anciens ont accueilli 3 nouveaux membres (nés en 1942).

Photo : M-F Le Ven

CCAS : Visite à la résidence du Val d'Elorn

Marie-Thérèse Lancien, maire, Maryvonne Manac'h, présidente, Alice Plouzennec, adjointe, ainsi que les membres du CCAS de la commune ont rendu visite aux habitants de Commana, à la résidence du Val d'Elorn de Sizun, dont la doyenne, Marianne Le Roux, a 99 ans. Ils ont été reçus par Marie-Thérèse Cornec, présidente du CCAS, de Sizun. Des colis de Noël ont été offerts par la commune aux résidents au cours d'un goûter offert par la résidence.

Photo : M-F Le Ven



Jardins fleuris

Cette année Commana a, à nouveau, participé au concours des maisons fleuries. Le jury de la CCPL a récompensé les participants en leur remettant un bon d'achat de plantes à prendre chez Noël Keruzec, une rose de Noël et une glycine.

- Jardins visibles de la rue: 1.Louise et Jean Le Menn, cité du Douric-2. Irène et Roger Pouliquen, rue de Penavern
- Façades et jardinets: 1.Madeleine et Henri Tanguy-2. Françoise et Daniel Daumont, rue du Paradis-3. Karl Grüber, rue du Manoir-Neuf
- Fleurissement de la voie publique: 1. Angélique Manac'h, de Kerouandall, qui a également remporté le 1er prix de la communauté de communes-2. Aline Lédan qui a obtenu le 3e prix de la communauté de communes-3. Marguerite Marhic.

LE SPANC : Les contrôles des installations d'assainissement ont commencé

Depuis environ deux mois, le contrôle des installations individuelles d'assainissement a commencé . Environ 170 foyers ont déjà été contrôlés, sur un total de 300 en tout (les autres foyers de la commune sont reliés au réseau d'assainissement collectif (ou " tout-à-l'égout").Les foyers contrôlés recevront bientôt la facture, qui sera expédiée par la Perception de Landivisiau . Nous rappelons que ce contrôle a été institué par la loi, qu'il est obligatoire, et que des pénalités sont prévues par la loi en cas de refus . Nous rappelons aussi que la Société SAUR, retenue pour effectuer ces contrôles, a proposé les tarifs les moins élevés du marché . Tout le monde s'accorde pour dire que ces contrôles se sont très bien passés, grâce à la courtoisie et à la disponibilité de la personne chargée de les effectuer . Elle n'est pas là pour sanctionner ni pour faire peur, elle est à votre disposition pour expliquer, et conseiller.

Par exemple, ne faites surtout pas de travaux sur votre assainissement AVANT sa venue : vous pourriez dépenser inutilement de l'argent . Et ne vidangez pas votre fosse septique AVANT le contrôle : les conseils prévus seraient moins précis et moins personnalisés . Pour bien préparer le contrôle d'assainissement, le mieux est de rendre accessibles les installations (la fosse septique, le tuyau d'évacuation , etc ...) dans la mesure du possible, et de ne toucher à rien ! Si vraiment vous ne pouvez rien faire, attendez la visite, et parlez avec la contrôleuse, qui vous conseillera utilement .

Une seule règle : pas de panique, pas de précipitation !

A. van Hecke, Adjoint

VIE SCOLAIRE



Jeudi 20 décembre, à l'Espace Maison Le Saint, les enfants de l'école intercommunale de la Pierre Bleue ont chanté pour les aînés de la commune. Ce petit récital a eu lieu en présence des maires des communes de Botmeur et de Commana.

Photo : M-F Le Ven

Vendredi 21 décembre, juste avant de partir en vacances, les enfants de l'école maternelle ont accueilli le Père-Noël. Sa hotte contenait des livres et des friandises qui ont été appréciés par les enfants.

Photo : M-F Le Ven



ÉTAT CIVIL

Naissances :

- Lina GUIAVARCH MORVAN le 30/10/2012
- Lenaïg LETELLIER le 04/11/2012
- Meggie QUEMENER le 06/11/2012
- Pauline JAOUEN LE 23/11/2012



URBANISME

Déclarations préalables :

Corinne LAMOUR	Réfection de toiture, place du Champ de Foire
ENR PLUS SARL	Pose de 12 panneaux photovoltaïques à Ty Douar
Mme Louise LE MAT	Changement de fenêtres à l'étage au 14 rue de Landivisiau

Permis de construire :

M. Gregory HANNIET	Construction d'une terrasse (7m60x3m65) au 5 lotissement des Aubépines
M. Christian LE GALL	Rénovation d'un bâtiment avec agrandissement du garage et du local technique à Goasarvern
M. Christian LE GALL	Rénovation d'une maison d'habitation avec deux extensions à Goasarvern

DIVERS COMMUNIQUÉS



La CCPL

ANNUAIRE DES ENTREPRISES

**Trouvez en un clic une entreprise, un fournisseur,
un service, un produit...**

Actuellement en préparation, l'annuaire des entreprises (en ligne) de la Communauté des Communes du Pays de Landivisiau vous permettra, dès la fin de l'année, d'identifier une offre de proximité. Cet outil de valorisation et de promotion des compétences existantes, recensera les entreprises implantées sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau. L'inscription, **gratuite**, est conditionnée au respect des critères suivants : Etre une entreprise implantée sur le territoire. Etre inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés et/ou au Répertoire des Métiers et/ou auprès de la Chambre d'Agriculture. Sont exclus les auto-entrepreneurs. Vous souhaitez vous inscrire ? N'hésitez-pas à contacter le service « développement économique » de la CCPL au 02 98 68 42 41 ou par mail economie@pays-de-landivisiau.com



LE RAPPORT DÉCHETS DE LA CCPL

Le service environnement de la CCPL s'organise de la façon suivante :

- La collecte des ordures ménagères : elle est effectuée en régie, c'est-à-dire avec du personnel et du matériel de la CCPL
- Le traitement des ordures ménagères : l'incinération est gérée par le SIVALOM (syndicat regroupant 2 communautés de communes, dont la CCPL)
- La collecte sélective : cette collecte de déchets recyclables est réalisée par un prestataire privé
- Les déchèteries : les gardiens font partie du personnel de la CCPL, et la collecte est organisée par un prestataire

ANNÉE 2011	Ordures ménagères	Tri de déchets recyclables	Dépôt en déchèterie
Moyenne par habitant de la CCPL	227 kg	71 kg	538 kg

La redevance ordures ménagères couvre 62% du coût des déchets

Les dépenses s'élèvent à 3 065 392,12 euros.

Les recettes (redevance + revente de matériaux) : 2 451 466,92 euros.

La CCPL prend à sa charge la différence, c'est-à-dire : 613 925,20 euros



Suite au succès de la visite commentée de l'Equipôle en septembre dernier, la directrice de l'Equipôle, Joëlle Guillevic, serait ravie de vous faire visiter l'équipement sur rendez-vous. Cette visite dure environ 1h00/1h30.
Renseignements : 02 98 24 80 23



Le **Groupe Scolaire « Les 2 Rives » de Landerneau** vous invite à participer aux **PORTES OUVERTES** Vendredi 15 février 2013 de 17 h 00 à 20 h 00 et Samedi 16 février 2013 de 09 h 00 à 13 h 00

au LYCEE SAINT JOSEPH Route de Pencran - BP 7032929413 LANDERNEAU Cedex(: 02-98-85-02-58 ; Fax : 02-98-21-59-31.

Email : secretariat@lyceestjoseph.fr Site : www.lyceestjoseph.fr

et au LYCEE SAINT-SEBASTIEN 4, rue Hervé de Guébriant – BP 30819
29208 LANDERNEAU Cedex(: 02-98-85-12-55 ; Fax : 02-98-85-45-67.
Email : collegelycee@st-sebastien.fr Site : www.st-sebastien.fr



CLIC

(Centre Local d'Information et de Coordination)

Afin d'accompagner les personnes de 60 ans et plus, ainsi que leur entourage, le Conseil Général assure la mise en place et l'animation de C.L.I.C en lien avec les acteurs locaux. Les habitants de Commana dépendent de l'antenne de Landivisiau : 1 rue Maurice Le Souézec – Tel : 02 98 68 49 85 – Courriel : antenneclikkoordinatrice@yahoo.fr.

Un document est à la disposition du public en mairie.



**La Ligue contre le cancer
Antenne des Pays de Morlaix
Permanences et nouvelles prestations**

Tous les **services** proposés sont **gratuits** grâce à la générosité du public. Des professionnels (esthéticienne, coiffeuse, psychologue, assistante sociale et diététicien, vous proposent également, gratuitement, leurs services). Dans le tableau ci-après, vous trouverez les numéros de téléphone utiles.

TABLEAU DES PERMANENCES

Permanences des bénévoles	56 rue Saint-Fiacre à Plourin les Morlaix	02 98 63 92 27	Mardi et mercredi de 14h à 16h Dernier mercredi du mois de 14h à 16h pour les stomisés Jeudi et Vendredi de 9h30 à 11h30
Permanences	Clinique de La Baie	02 98 62 36 36	1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi du mois de 13h30 à 15h30
	Centre Hospitalier	02 98 62 61 60	2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardi du mois de 13h30 à 15h30

ANNONCES DIVERSES – OFFRES DE SERVICE



**Écomusée des Monts d'Arrée / Conseil général du Finistère :
Cherche à louer un hangar à compter de septembre 2013**

Pour travailler sur leurs collections, l'écomusée et le Conseil Général cherchent à louer un hangar, pour une durée d'un an, à compter du mois de septembre 2013 dans le secteur de Commana, Sizun, Saint-Rivoal et communes limitrophes. (surface d'environ 200 m²- bien fermé - avec l'électricité - de préférence avec une dalle béton)

Contact : Écomusée des Monts d'Arrée au 02 98 68 87 76
Par mail : ecomusee.montsdarree@wanadoo.fr

NOUVEAU : DU PAIN BIO A COMMANA

Depuis le début du mois de décembre la boulangerie Ty Forn Nevez, de Saint-Cadou, propose un dépôt de pain bio à l'épicerie de Madame Da Rosa. Ce sont des pains « bio », cuits au feu de bois. La livraison, à l'épicerie, se fait le lundi et le jeudi après-midi.

Photo : M-F Le Ven



Donne deux petits chats nés le 6 décembre 2012. 06 50 29 62 31

A VENDRE

- Bois de chauffage 02 98 78 02 75
- Bois de chauffage coupé sur 45 cm de long maximum 06 81 95 34 57

A LOUER

- Commana, proche du bourg une maison d'habitation avec RDC : cuisine, salon, salle à manger, salle d'eau et WC séparés, à l'étage : 2 chambres et salle de bains, véranda, garage, appentis et jardin. Libre février 2013 loyer 480 €. Tel : 02 98 78 05 17 ou 06 79 94 73 34
- Maison d'habitation refaite à neuf en 1999, avec chauffage central au gaz et tout à l'égout comprenant au RDC : 2 pièces dont une grande cuisine, SDB avec baignoire et WC et un petit débarras, à l'étage : 3 chambres, SDB avec douche et WC, un grenier. Tel : 02 37 45 44 08 ou 06 07 34 46 57
- Local professionnel de 60 m², ZAE de Ty Douar : Renseignements au 06 63 70 32 99 ou 06 78 65 76 35
- Grand appartement type 4 (3 chambres) 350 € : Location individuelle de 90 m². Contact Jean-

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE & AGENCE POSTALE

Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et le samedi de 9h00 à 12h00. L'agence postale est ouverte le matin de 9h00 à 12h00 sauf le mercredi.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque vous accueille le mercredi, le jeudi et le samedi de 10h30 à 12h00.

MÉDECIN A COMMANA

Docteur Francis Grosjean
Tel : 02 98 78 93 13

MÉDECIN DE GARDE

Composez le **15** (SAMU), un régulateur vous indiquera, si nécessaire, le numéro du médecin de garde. **Ce numéro est strictement réservé aux urgences.**

PHARMACIE A COMMANA

Odile Le Goffic
Tel : 02 98 78 00 12

PHARMACIE DE GARDE

Composez le 3237
ou
www.3237.fr

Horaires d'hiver des déchèteries (du 1^{er} octobre au 31 mars)

	Bodilis 02 98 68 99 99	Plougourvest 02 98 29 59 14	Sizun 02 98 24 15 92
Lundi	8h30 - 12h00 13h30 - 18h30	9h00 - 12h00 14h00 - 18h00	9h00 - 12h00 13h30 - 18h00
Mardi	8h30 - 12h00 13h30 - 18h30	Fermé	Fermé
Mercredi	8h30 - 12h00 13h30 - 18h30	13h30 - 18h00	13h30 - 18h00
Jeudi	8h30 - 12h00 13h30 - 18h30	Fermé	Fermé
Vendredi	8h30 - 12h00 13h30 - 18h30	13h30 - 18h00	13h30 - 18h00
Samedi	8h30 - 12h00 13h30 - 18h30	9h00 - 12h00 13h30 - 18h00	9h00 - 12h00 13h30 - 18h00

VIE ASSOCIATIVE

Tro Menez Are : Remise du bâton de marcheur

Paul Uguen, maire de Guerlesquin a remis le bâton de marcheur à Marie-Thérèse Lancien, maire de la commune, où aura lieu l'édition 2013, en présence d'élus, de membres de la municipalité et du Tro Menez Are. Ce sera le 25^{ème} anniversaire de cette manifestation qui sera reçue à Commana pour la 5^{ème} fois.

Photo : M-F le Ven



CN Arrée : les dernières régates de l'automne

19 coureurs sur Optimist, et 17 planchistes ont disputé cette régata, en 3 manches, qui comptait pour le championnat voile de la baie de Morlaix. Le CN Arrée a été bien représenté puisque 5 de ses adhérents se sont classés, dont 1 à la 1^{ère} place.

Photo : M-F Le Ven

Les **Paotred Menez Are** ont fêté la fin de l'année à la salle polyvalente de Plounéour-Ménez, accueillis par Cédric Barazer qui a offert des sacs de sport et des bonnets aux jeunes joueurs. La soirée s'est poursuivie par un repas auquel assistait une quarantaine de personnes : joueurs, familles, dirigeants et partenaires du club.

Photo : Christian Martin



Séance de dédicace de Serge Cabioc'h

L'association « Art, culture et informatique » a invité l'écrivain Serge Cabioc'h à présenter son dernier livre : « La dalle des mots ». Serge Cabioc'h a volontiers conversé avec les personnes présentes à l'Espace Maison Le Saint et a dédicacé son roman. Un apéritif a ensuite été servi.

Photo : M-F Le Ven



Reier Menez Are : le goûter de Noël de l'association des aînés de la commune s'est déroulé à l'Espace Maison Le Saint, en présence de Marie-Thérèse Lancien, Maire. Une loterie gratuite a été proposée, et l'après-midi s'est terminé en chansons.

Photo : M-F Le Ven



Écomusée des Monts d'Arrée : Moulins de Kerouat

Les 1^{er} et 2 décembre derniers, les artisans des « Ateliers réunis » ont organisé leur traditionnel marché d'hiver. Les exposants présents ont reçu près de 600 visiteurs pendant ce week-end. Des animations musicales et de la restauration étaient également proposées sur place.

Le centenaire du Train à Commana

A Commana le train s'arrête trois fois » (2) : La gare se promène

Deux projets avaient été envisagés, celui de placer la gare à la Croix du Mougau et celui de la placer " *entre le Manoir Neuf et la Maison de Terre* ", au bord de la nationale 164. La compagnie de chemin de fer choisit cette seconde solution, en précisant qu'elle est ainsi à 400 mètres du bourg. Nous sommes en mai 1910. Le fait que le lieu que nous connaissons sous l'expression bretonne Ty Douar, mentionné comme tel sur les cartes d'état-major du 19^{ème} siècle, soit systématiquement indiqué " la Maison de Terre " dans les documents administratifs mentionnés plus loin, datés du début du 20^{ème} siècle, est sans doute une marque de l'époque. Le 22 mai 1910 est ouvert, à la mairie, un registre d'enquête. Les " *propriétaires et autres intéressés* " sont invités à faire connaître leurs réclamations et observations. Le registre, ouvert le 23 mai au public, est clos le 30 mai " *à six heures du soir* ". Une cinquantaine de personnes, beaucoup se déclarant commerçants, mais aussi M. LAURENT, recteur à Commana, demandent que la gare soit placée à la Croix du Mougau : " *Nous ne voulons à aucun prix de la gare à l'emplacement où elle est prévue. Une gare placée à la Croix du Mougau, là où elle était primitivement prévue, peut seule nous donner satisfaction. La gare à l'emplacement proposé actuellement n'a aucune voie d'accès directe et se trouve juste à mi-distance des 2 seuls chemins praticables qui vont de Commana à la ligne, ce qui est absolument illogique et contraire aux intérêts de la population* ". Ces deux chemins praticables correspondent aujourd'hui à la rue de Penavern et à l'axe rue du Penquer-route de Ty Douar. Le 2 juin le conseil municipal " *estime que l'emplacement proposé donne satisfaction à toute la commune. Mais pour satisfaire à la requête des habitants du Bourg, qui demandent que la gare soit établie aussi près que possible de la Croix du Mougau, afin de ne pas détourner le commerce dudit Bourg, émet le vœu que la station soit établie près de la Croix du Mougau, mais avec cette réserve que la commune ne participera en rien dans les dépenses supplémentaires que pourrait occasionner l'établissement de la station à l'endroit susdit* ". Suit la signature du maire, M. MESSAGER. Le 11 juin cette demande est appuyée par la commission d'enquête lors d'une réunion à la sous-préfecture de Morlaix. Le 7 juillet le sous-ingénieur des Ponts-et-Chaussées, M. LEDAN, établit un rapport dans ce sens, faisant remarquer qu'à la Croix du Mougau la gare sera plus proche du Bourg, auquel elle " *sera reliée par un bon chemin très large, à pente douce, déjà bordé de nombreuses constructions qui s'étendront sous peu sur toute sa longueur* ". Il fait également observer que les villages desservis par la gare à la Maison de Terre seront aussi bien desservis par la halte de Kerbrézel. Le 12 juillet l'ingénieur ordinaire, M. MONTIGNY, émet un avis favorable. Le 13 juillet l'ingénieur en chef, M. PIGEAUD, joint cet avis à son rapport, et donne à son tour un avis favorable. Des discussions ont certainement eu lieu sur le fait de savoir qui devait payer les frais supplémentaires dûs au changement d'emplacement de la gare (terrassements en particulier). Comme on le voit le sujet était brûlant, et l'affaire n'est pas close. Le 24 juillet 1910 une pétition, signée par près de 60 personnes, adressée au préfet, est déposée en mairie, qui " *légalise toutes les signatures*". Nous verrons que ce détail a son importance. La pétition est tout aussi claire que la précédente : " *Nous soussignés, propriétaires et électeurs de la commune de Commana, avons l'honneur de vous exposer que l'emplacement de la station qui vient d'être proposé par la commission d'enquête ne répond pas aux besoins de la commune de Commana. Le centre de culture se trouvant vers la Maison de Terre, il serait donc logique de maintenir la station de Commana à l'emplacement qui avait été indiqué au premier tracé. D'autre part nous avons l'honneur de vous exposer que la pétition qui a été déposée au dossier de l'enquête des stations était signée d'un grand nombre d'enfants et de non propriétaires. Nous souhaitons par suite que la station soit faite entre le manoir Neuf et la Maison de Terre* ". Le même jour, le conseil municipal, dans une nouvelle délibération, va dans ce sens : " *Le conseil municipal de Commana ... considérant que l'emplacement de la station proposé par la commission d'enquête ne répond pas au besoin de la commune de Commana. Considérant que le centre de l'exploitation agricole de la commune se trouve vers la maison de Terre. Et qu'il y a lieu de maintenir la station à l'endroit primitivement indiqué. Considérant qu'il s'agit d'un intérêt général. Le conseil municipal est donc d'avis que l'emplacement de la station soit entre le Manoir-Neuf et la Maison de Terre, ainsi qu'il avait été primitivement indiqué et fixé* ". Suivent 17 signatures dont celle du maire, M. MESSAGER. Le 31 juillet la commission départementale (préfecture du Finistère) " *décide que la station de Commana sera maintenu à l'endroit primitivement désigné par les concessionnaires, c'est-à-dire entre le Manoir-Neuf et la Maison-de-terre* ". Dans un rapport supplémentaire l'ingénieur en chef M. PIGEAUD explique qu'il s'était borné à se ranger à l'avis du conseil municipal demandant le déplacement de la gare, et qu'il ne voit " *aucune raison sérieuse* " de ne pas donner satisfaction à la nouvelle demande du conseil. Et comme chacun peut le vérifier aujourd'hui, la gare a bien été construite à cet endroit !

FIN



COMMANA - BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

RESPONSABLE DE PUBLICATION : Marie-Thérèse LANCIEN, Maire
MAQUETTE : Anne-Marie KERVELLA, adjointe
IMPRESSION : ULAMIR de Lanmeur

Jean-François Peden

